



Objectifs Généraux à 10 ans	Obj 1 : Prévenir, dépister et prendre en charge précocement les déficiences à tous les âges
	Obj 2 : Promouvoir et accompagner l'inclusion et l'accès aux droits des personnes vivant avec un handicap
	Obj 3 : Anticiper les conséquences du vieillissement des personnes vivant avec un handicap



La qualité de vie et la santé des personnes vivant avec un handicap

Feuille de Route PRS 2026-2027 - LA QUALITÉ DE VIE ET LA SANTÉ DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Eléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis
1- Améliorer le repérage, le dépistage et la prise en charge précoce des déficiences	Renforcer les capacités de la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO), des CAMPS et des CMPP avec des objectifs de réduction des délais de prise en charge	-Augmentation des places de CAMPS -Déploiement du plan de rattrapage avec le Conseil Départemental	Renforcement de la PCO et des CMPP	Renforcement effectif des capacités CAMSP, CMPP, PCO. La PCO poursuit une progression exponentielle sur le territoire, signe d'un repérage en amélioration entraînant une augmentation des délais de validation des parcours. Renforcement en 2024 de la PCO 0-6 ans de 2 ETP supplémentaires. -Travaux menés sur les listes d'attente et les parcours en 2025 avec pour objectif la réduction des listes d'attente, la fiabilisation des diagnostics et la priorisation des situations. Point d'alerte : temps médical, nécessaire à la validation des forfaits, reste insuffisant, ainsi que les libéraux sur les territoires, ce qui limitent la mise en œuvre des prises en charges. Point d'alerte : enfants en listes d'attente et délais d'attente Suite à l'évaluation du fonctionnement de la PCO : proposition d'un nouveau schéma organisationnel fin 2025. Equipe renforcée pour la gestion de la liste d'attente avant la mise en place du guichet unique.	Transformation de la PCO en guichet unique Réalisation d'un état des lieux des CAMSP et CMPP en vue de les renforcer avec délégation de financements fin 2026	Transformation de la PCO en guichet unique.		ARS	CD
	Sensibiliser les professionnels de santé et les professionnels des premières lignes au repérage et au dépistage précoce des déficiences et à l'annonce du diagnostic	Déclinaison de l'action - Mise en place d'un groupe de travail dédié. -Production d'un livrable	-Déploiement des actions	Recueil des besoins à travers les travaux engagés sur le nouveau modèle de la PCO.	Missionnage de l'animateur territorial de la PCO. Mise en place du service de repérage précoce.	Mise en place du service de repérage précoce.		ARS	PS, ESMS
	Renforcer l'articulation de l'ensemble des acteurs du diagnostic, repérage et prise en charge précoce (1ère, 2ème et 3ème lignes)	-Déclinaison de l'action - Mise en place d'un groupe de travail dédié. -Production du livrable	-Déploiement des actions	Réflexion lors des travaux sur le nouveau schéma organisationnel de la PCO. Appel à candidature lancé en 2025 pour la création d'un centre ressources du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (CRTDAH) à vocation régionale - portage CHU	Création d'un centre ressources du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (CRTDAH) à vocation régionale	Réflexion pour la création d'un centre ressources TND en complément du centre TDAH		ARS	PS, ESMS
	Mettre à disposition des professionnels de santé une cartographie des dispositifs facilitant l'orientation des patients			Action non programmée en 20254 et 2025	Objectif revu, le but étant que l'ensemble des demandes soit centralisée par la PCO, à charge pour elle d'orienter vers le bon dispositif			ARS	PS, ESMS
	Promouvoir l'accompagnement post-diagnostic et la guidance des parents et aidants			Diffusion du guide de la guidance parentale.	Mise en place du forfait guidance parentale	Mise en place du forfait guidance parentale			
	Installer une commission régionale de coordination des politiques publiques en matière de handicap			Action non programmée en 20254 et 2025	Tenue d'un groupe de travail à échéance régulière Rectorat/ARS/MDPH sur l'école inclusive avec un collectif de parents			ARS Rectorat	MDPH
	Renforcer l'accompagnement médico-social à l'inclusion scolaire :			Déploiement de 28 Pôles d'Appui à la Sclarité sur l'ensemble du territoire, portés par les deux Equipes Mobiles d'appui à la Sclarisation, et couvrant l'ensemble des établissements scolaires du primaire et du secondaire à la rentrée 2025 avec un renforcement des 3 EMAS existantes	Déploiement 10 PAS supplémentaires	En fonction du bilan, 15 PAS supplémentaires ou réaffectation des crédits sur d'autres dispositifs			
	-Intégration des IME/SESSAD dans les établissements scolaires en mettant fin à la distinction établissement/service et en promouvant un modèle d'équipe médico-sociale ressource au service des élèves d'un même établissement scolaire ou groupe d'établissements scolaires	Définition des modalités avec l'Education Nationale	Mise en œuvre opérationnelle	Expérimentation à la rentrée 2025 de services médico-sociaux dans les établissements scolaires. Evolution de la part du national de la mesure IME dans les écoles : fusion des mesures IME dans les écoles et SESSAD école : expérimentation de Services médico-sociaux dans les écoles, par transformation des UEE existants. Deux expérimentations prévues, sur la commune de St-Denis (IRSAM) et St-André (ALEFPA).	Démarrage effectif de l'expérimentation			ARS	Rectorat
	-Ouverture de nouvelles unités d'enseignement externalisées	-Ouverture de nouvelles unités d'enseignement externalisées	-Ouverture de nouvelles unités d'enseignement externalisées	2024 : ouverture d'une UEMA à Saint Pierre 2025 : Appel à candidature pour la création d'une UEMA sur le territoire Sud/Sud-Ouest de La Réunion pour l'année scolaire 2025-2026. 5 projets ont été déposés et instruits. Le projet de la Fondation Père Favron a été retenu sur l'école maternelle ZAC Avenir	Ouverture UEMA sur l'école maternelle ZAC Avenir. Lancement d'une UEEP pour 2027	1 UEMA/UEEA		ARS	Rectorat
	- Renforcement des capacités des SESSAD avec une gestion en file active			Ouverture de nouvelles places de SESSAD : 87 places en 2024					
	-Identification de capacités de repli médico-social temporaire pour les élèves avec handicap dont le projet d'inclusion scolaire est mis en échec								
	Redéployer les capacités d'internat médico-sociaux en veillant au maintien d'une offre de proximité par territoire	-Mise en œuvre dans le cadre de la campagne budgétaire -Redéploiement capacité pour IME en 365 jours sur les micro territoires Est-Sud et Ouest		Pérennisation de places en IME 365 jours et de places en IME dédiées aux enfants à double vulnérabilité (ASE) en 2025				ARS	CD
	Déployer des programmes personnalisés d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes relevant de l'amendement Creton par autorisation de surcapacités temporaires des IME	-Augmentation de l'offre capacitaire. -Redéploiement de l'offre pour adapter l'accueil aux besoins des jeunes accueillis. -Développement de l'offre pour les jeunes en amendement Creton (habitat, projet externalisé, équipe mobile) permettant de libérer de l'offre d'accueil pour les plus jeunes	-Augmentation de l'offre capacitaire	Poursuite en 2025 de financements en CNR de projets d'accompagnement à l'autonomie. Développement de l'offre pour les jeunes en amendement Creton (habitat, projet externalisé, équipe mobile) permettant de libérer de l'offre d'accueil pour les plus jeunes (transition) Finalisation en 2025 avec le Département du protocole Creton pour une mise en œuvre en 2026, protocole qui s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat en faveur de l'inclusion des personnes vivant avec un Handicap signée entre la ministre déléguée chargée des personnes handicapées, le Président du Conseil départemental et le DGARS de La Réunion afin de soutenir l'effort de développement de l'offre sociale et médico-sociale pour adultes du Département, en exonérant ce dernier d'une partie du paiement sur la période 2026-2030 au titre des jeunes relevant de l'amendement Creton. Cette somme sera dédiée par la collectivité au financement des investissements requis par le développement de l'offre de sa compétence ou à la mise en service anticipée des nouvelles capacités.	Entrée en vigueur du protocole Creton. Un suivi annuel de ces crédits assuré conjointement par l'ARS et le Département.	Suivi annuel de ces crédits assuré conjointement par l'ARS et le Département.		ARS	CD
	Encourager les dispositifs de FAM/MAS hors les murs et le rôle de plateformes ressources de ces établissements pour favoriser l'autonomisation des adultes vivant avec un handicap	Action préfigurée de manière pluriannuelle dans le cadre d'AAP 204-2025-2026	-Lancement AAP	Action à intégrer dans les nouveaux AAP EAM-MAS	Lancement AAP	Déploiement des projets		ARS	CD ESMS

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Eléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis
2- Accroître les capacités d'accompagnement en soutenant l'inclusion et l'autodétermination	Augmenter les capacités d'accueil temporaire enfants et adultes	-Déploiement du plan de rattrapage avec le Conseil Départemental -Déploiement de capacités nouvelles	-Déploiement de capacités nouvelles	2024 : Présentation du plan « 50 000 solutions » auprès des différentes instances de représentation, pour recueillir leur avis sur les besoins du territoire. Poursuite de l'engagement calendaire de la programmation « 50 000 solutions » et mobilisation du Conseil Départemental sur l'engagement et le respect conjoint des échéances. Calendrier de déploiement du plan porté conjointement avec le CD doit être révisé compte tenu du retard pris vis à vis de l'engagement initial. Point alerte sur le respect des échéances. Sur les enfants, ouverture de 45 places d'accueil temporaire en IME/IMPRO (dont IME 365, certaines dédiées aux enfants relevant de l'ASE)	Révision du calendrier de déploiement du plan Création d'une unité d'accueil et d'hébergement pour les handicaps complexes : construction d'un cahier des charges adapté aux besoins identifiés sur le territoire	Installation de l'unité d'accueil et d'hébergement pour les handicaps complexes		ARS	CD ESMS
	Poursuivre le développement d'unités de vie résidentielles pour personnes avec autisme en situation complexes			Création d'une nouvelle offre d'accompagnement pour les adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA) en situation très complexe : Lancement en 2025 d'un appel à candidature dans le cadre de la Stratégie Nationale Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement 2018-2022 pour la création d'une Unité Résidentielle pour adultes autistes en situation très complexe, dite "UR TSA" Installation de la première commission d'admission des résidents de l'URSTA (juin 2025). Cette nouvelle offre d'accompagnement se réalisera sous la forme d'une équipe mobile préfiguratrice d'un projet architectural définitif sur le territoire Ouest. L'unité s'adresse à terme à 6 personnes.	Déploiement de l'UR TSA sous la forme d'une équipe mobile préfiguratrice d'un projet architectural définitif	Validation du projet définitif sur le territoire Ouest			
	Mobiliser une réserve de financement annuel pour l'accompagnement des situations complexes	Mobilisation des financements aux projets de situations complexes	-Mobilisation des financements aux projets de situations complexes	Poursuite de la mobilisation de CNR conséquents pour la prise en charge des situations complexes.	Procédure mise en place avec la MDPH pour analyser les situations individuelles complexes nécessitant des CNR			ARS	MDPH
	Définir, avec la MDPH, les ESMS et le Département, un dispositif d'accès renforcé à l'accompagnement médico-social des enfants vivant avec un handicap et relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE)	Création de places en direction des jeunes de l'ASE		Pérennisation de places en IME 365 jours et de places en IME dédiées aux enfants à double vulnérabilité (ASE) en 2025				ARS	CD MDPH
	Évaluer les effets du vieillissement des personnes vivant avec un handicap sur leurs besoins d'accompagnement via une enquête auprès des établissements et services médico-sociaux et une étude à mener avec la MDPH			Action non programmée en 20254 et 2025					
	Construire des dispositifs personnalisables d'accompagnement des personnes vivant avec un handicap et vieillissantes, leur garantissant la continuité des aides au quotidien			Action à intégrer dans les nouveaux AAP EAM-MAS et SAMSAH. Mise en place en 2025 d'une grande concertation territoriale, dont l'objectif est de construire des réponses plus inclusives et respectueuses des choix de vie de chacun en intégrant les besoins des personnes concernées dans les appels à projets à lancer en 2026. Pilotage Communauté 360.	Action à intégrer dans les nouveaux AAP EAM-MAS et SAMSAH	Action à intégrer dans les nouveaux AAP EAM-MAS et SAMSAH		ARS	ESMS
	Améliorer l'offre d'accompagnement médico-social en milieu ouvert de type de SSIAD/SAD et SAMSAH pour les adultes vivant avec un handicap			Ouvertures nouvelles en 2024 : 25 places de SAMSAH Les AAP et autres extensions de capacité sur le secteur adulte sont reportés à compter de 2025. Le calendrier du déploiement du plan "50 000 solutions" conjoint avec le département doit être révisé. Mise en place en octobre 2025 d'une gestion territoriale des listes d'attente : recrutement de 10 travailleurs sociaux (1 ETP par organisation gestionnaire) sur l'ensemble du territoire. Mission : rencontrer l'ensemble des personnes en liste d'attente (en MAS et EAM) pour recueillir les attentes et les besoins réels, accompagner par un premier niveau réponse, des personnes en liste d'attente.	Pour les places à compétence conjointe : - Installation 23 places en Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) par extension de capacité en 2026 - Création de 20 places en Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) en 2026 Pour les places à compétence exclusive : - Ouverture de 7 places en Maison d'Accueil spécialisé (MAS) Travaux de révision du calendrier de déploiement du plan "50 000 solutions" .	Perspectives pour les places à compétence conjointe : - Création de 50 places en Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) en 2027. - Lancement d'un appel à candidature pour l'ouverture de 15 places en EAM (programmation 2027) Perspectives pour les places à compétence exclusive : - Lancement d'un appel à candidature pour la création de 18 places de MAS (programmation 2027) incluant la réflexion d'une petite unité de MAS complexe			
3- Soutenir l'inclusion sociale et l'autonomie	Intégrer l'accessibilité et le handicap dans les contrats locaux de santé	-Inscription des actions dans les CLS en cours de signature et en cours de renouvellement	-Inscription des actions dans les CLS en cours de signature et en cours de renouvellement	Actions démarrées via les CLS qui sont en cours	Poursuite de l'accompagnement des coordonnateurs CLS dans le cadre des contrats locaux de santé	Poursuite de l'accompagnement des coordonnateurs CLS dans le cadre des contrats locaux de santé		ARS	Communes
	Poursuivre l'encouragement à l'ouverture des structures « petite enfance » aux jeunes enfants avec handicap	-Déploiement du plan de rattrapage avec le Conseil Départemental -Action poursuivie dans le plan de rattrapage	Action poursuivie dans le plan de rattrapage	2024 : Présentation du plan « 50 000 solutions » auprès des différentes instances de représentation, pour recueillir leur avis sur les besoins du territoire. Poursuite de l'engagement calendaire de la programmation « 50 000 solutions » et mobilisation du Conseil Départemental sur l'engagement et le respect conjoint des échéances				ARS	CD ESMS
	Soutenir les projets favorisant l'inclusion dans le champ périscolaire			Action non programmée en 20254 et 2025					
	Faciliter l'accès aux lieux de culture, de loisirs et aux activités sportives			Soutien ARS à des projets de Loisirs Handicap 974 dans l'Ouest. Diagnostic de l'activité physique adaptée en ESMS réalisée par DRAJES/ARS sur la pratique sportive en ESMS. Élaboration d'une stratégie régionale APA.	Soutien ARS à des projets de Loisirs Handicap 974 dans le Sud				
	Fluidifier les parcours d'emplois protégés adaptés en milieu ordinaire (EPMO) et renforcer les capacités du dispositif « emploi accompagné »		Portage DEETS dès 1er janvier 2025	Soutien financier avec augmentation du budget en 2025 permettant de renforcer la capacité d'accompagnement du dispositif, Portage DEETS/France Travail à compter du 01/01/26	Basculement du pilotage de l'emploi accompagné vers la DEETS au 1er janvier 2026	Basculement du pilotage de l'emploi accompagné vers la DEETS au 1er janvier 2027	Basculement du pilotage de l'emploi accompagné vers la DEETS au 1er janvier 2028	DEETS	
	Accroître les capacités d'accompagnement vers le logement autonome et domotique			Création d'une communauté de pratiques entre ESMS pour penser de nouveaux modes d'habitat et d'adaptation comme de véritables « lieux de vie ». La quasi-totalité des établissements inscrits dans la démarche de transformation des établissements. Formation par ATHOM.	Soutien en formation auprès des gestionnaires d'EAM et MAS pour repenser les architectures et les lieux de vie. Des formations entamées dès 2025 incluant les services logistiques, directions, professionnels et personnes accompagnées. Plusieurs volets de formation : formation aménagement de l'intérieur et formation architecture (nouveaux projets de construction)	Soutien en formation auprès des gestionnaires d'EAM et MAS pour repenser les architectures et les lieux de vie. Des formations entamées dès 2025 incluant les services logistiques, directions, professionnels et personnes accompagnées. Plusieurs volets de formation : formation aménagement de l'intérieur et formation architecture (nouveaux projets de construction)		ARS	ESMS
	Étendre les dispositifs de conseil sur les aides techniques (type Équipe Locale d'Accompagnement sur les Aides Techniques)			La mise en place d'une stratégie sur la communication alternative améliorée (CAA) via un AAC au second semestre 2025 devrait permettre de déployer des aides techniques à la communication auprès des ESMS et du grand public effectif en 2025					
	Ouvrir de nouveaux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)	-Lancement AMI pour la création de GEM dédiés aux adultes en situation de handicap (troubles psychiques, déficience sensorielle, trouble du spectre de l'autisme ou de neuro développement). -Ouverture d'un 7ème GEM MND	Ouverture de GEM	Lancement en 2024 d'un appel à manifestation d'intérêt visant à développer l'offre de Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM) sur le territoire de La Réunion avec la création de 9 nouveaux GEM o 5 à 7 GEM dédiés aux adultes en situation de handicap résultant de troubles psychiques, d'un trouble du spectre de l'autisme ou tout autre trouble du neuro-développement, d'une déficience sensorielle o 2 à 4 GEM dédiés aux personnes adultes ayant ou ayant eu un trouble de l'usage d'alcool ou autre addiction.	Ouverture de GEM 6 nouveaux GEM dans le champ du handicap ont été retenus dans le cadre de l'AMI GEM. Cette nouvelle offre comprend un GEM TSA, deux GEM sensoriels et trois GEM "psy"			ARS	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Eléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis
	Encourager la remédiation cognitive								
	Soutenir les actions visant à développer des dispositifs d'autorégulation pour développer la capacité d'agir				Lancement d'un AAP pour la création d'un dispositif d'autorégulation de 10 élèves scolarisés en collège.	Installation d'un premier dispositif d'autorégulation en collège et d'une UEEP supplémentaire à la rentrée 2027			
	Promouvoir le recours à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)	-A construire	-A construire	Travaux en cours par le GNCRA sur un programme ETP TSA national	Mise en place du programme du GNCRA			ARS	
	Promouvoir la communication « facile à lire et à comprendre »	-Inscription dans les CPOM des organisations gestionnaires en cours de négociation	-Inscription dans les CPOM des organisations gestionnaires en cours de négociation		Lancement de la mission d'expertise et d'information autour de la communication alternative et améliorée (CAA) en 2026			ARS/CD	ESMS
	Renforcer l'accompagnement et l'éducation à la vie relationnelle, affective et intime	- Formation des professionnels		Poursuite du soutien à l'accompagnement et l'éducation à la vie relationnelle, affective et intime avec Intimagir : -Création d'un réseau d'acteurs du territoire -Orientation vers les ressources du territoire -Mise en ligne d'un site internet avec cartographie, ressources et outillthèque	Poursuite du soutien à l'accompagnement et l'éducation à la vie relationnelle, affective et intime avec Intimagir : Commissions ESMS : réunion de professionnels 1 / trimestre Rencontre territoriale sur les 5 territoires deux fois par an Accompagnement des établissements médico-sociaux dans la mise en place de la VRAS dans leur structure.	Poursuite du soutien à l'accompagnement et l'éducation à la vie relationnelle, affective et intime avec Intimagir		ARS	IntimAgir-
	Développer l'offre d'accompagnement à la parentalité des adultes vivant avec un handicap	-Sélection du projet SAPPH à destination des parents et futurs parents en situation de handicap. Formation de l'équipe ; -Déploiement effectif du SAPPH	-Poursuite du déploiement du SAPPH	Sélection du projet SAPPH à destination des parents et futurs parents en situation de handicap. Formation de l'équipe et déploiement effectif du SAPPH. 58 actions en 2025 avec 1273 participants porteurs de handicap	Poursuite du dispositif	Poursuite du dispositif		ARS	APAJH
	Promouvoir auprès des entreprises, la communication sur les handicaps invisibles			Action déployée dans le cadre du PRITH Action de sensibilisation sur le sujet par l'association Balise Psy (dans le cadre de ses missions). Organisation de la Mad pride par Balise Psy ayant pour but de sensibiliser le public au handicap psychique	Organisation de la Mad pride par Balise Psy ayant pour but de sensibiliser le public au handicap psychique	Organisation de la Mad pride par Balise Psy ayant pour but de sensibiliser le public au handicap psychique			
	Créer une unité d'évaluation de réentrainement social et professionnel (UEROS) (pour accueillir et accompagner les personnes dont le handicap résulte d'un traumatisme crânien ou d'une lésion cérébrale acquise)			Action intégrée au plan 50 000 solutions pour 2028			Programmation prévisionnelle de l'UEROS pour 2028		
4- Développer l'accès à la santé	Soutenir le comité départemental de la Charte Romain Jacob comme espace de promotion de solutions innovantes et de bonnes pratiques pour l'accès à la santé	-Installation effective du Comité régional charte Romain Jacob		Organisation des 10 ans de la Charte Romain Jacob (première version signée à La Réunion en 2014) sous le haut patronage du président de la République	Poursuite du soutien financier de l'ARS.			ARS	Comité départemental de la Charte Romain Jacob
	Promouvoir l'utilisation d'Handifaction et assurer une publication régionale régulière des résultats	-Action à engager							
	Développer l'interconnaissance en organisant des temps de formation croisée entre les professionnels du secteur sanitaire et médico-social			Mise en place d'une stratégie régionale d'habitation aux soins coportée par le CRA et le CHU Sud. Organisation de la formation des PS et professionnels travaillant en ESMS par le CRA.					
	Ouvrir l'offre de stage en établissements et services médico-sociaux pour les futurs professionnels de santé	-Travaux groupe de travail	-Travaux groupe de travail	Offre de stage déjà existante en secteur médico-social. Groupe de travail porté par l'ARS créée avec les OG : Attractivité des métiers du médico-social.				ARS	ESMS
	Doter chaque établissement de santé d'un référent handicap	-A construire		Financement attribué en 2025 au CHU Nord et Sud, au CHOR et au GH Est Réunion (GHER) pour une équipe composée de « 0,5 ETP IDE et 0,5 ETP secrétariat »	Déploiement effectif des référents handicap			ARS	ETS
	Développer l'aller-vers pour l'habitation aux soins et renforcer l'accès à la santé	- A relancer		Mise en place d'une stratégie régionale d'habitation aux soins coportée par le CRA et le CHU Sud. Contenus scientifiques élaborés par un pédopsychiatre du CHU, et organisation de la formation des PS et professionnels travaillant en ESMS par le CRA. A la suite de cette formation, une mallette « habitation aux soins » est remise à chaque participant.	Démarrage des formations			ARS	ESMS
	Poursuivre le soutien à la médiation en santé notamment pour les personnes atteintes de déficiences sensorielles			Publication en 2025 d'un AMI pour le déploiement de 5 médiateurs	Déploiement médiateurS en sante				
	Identifier, avec les CPTS, les cabinets de ville avec une accessibilité renforcée et un accompagnement aux soins	Alimentation de l'annuaire		Action non déployée en 2024. Certaines CPTS ont cependant entamé des réflexions sur la mission d'accès aux soins des PSH, qui préfigure la constitution d'un réseau de professionnels engagés sur ce sujet pour 2025.	Identifier et mobiliser le réseau de professionnels des CPTS pour cartographier les actions du territoire en faveur de l'accès aux soins. Objectif à terme: proposer une gradation de l'offre de soins entre ville et hôpital.	Identifier et mobiliser le réseau de professionnels des CPTS pour cartographier les actions du territoire en faveur de l'accès aux soins. Objectif à terme: proposer une gradation de l'offre de soins entre ville et hôpital.		ARS	CPTS
	Développer les consultations spécialisées : Handisanté, Handiconsult, Handident, Handigynéco, et les protocoles d'accueil aux urgences	-Création d'un réseau de soins gynécologiques (Handigynéco) -Identification du porteur -Déploiement du dispositif	-Lancement Appel à projet pour la création d'un réseau de soins dentaires (Handi-dent) -Elaboration du cahier des charges -Instruction	-Travaux d'installation d'un <u>réseau de santé dentaire</u> pour les personnes vivant avec un handicap (handident) articulant les prises en charge en ville et à l'hôpital non mise en œuvre. Reprise de cette action en 2025 en s'appuyant sur la mobilisation d'acteurs de terrain impliqués dans ce domaine. Création d'une association. - Déploiement du programme <u>Handi Gynéco</u> en 2025 intégrant le dépistage des cancers dans l'offre de suivi gynécologique des femmes en situation de handicap dans les ESMS. 85 consultations réalisées en EAM depuis l'ouverture à avril 2026 et 140 professionnels sensibilisés à la VRAS et aux VFF.	-Création d'un <u>réseau Handident</u> en janvier 2026 porté par une association : unité territoriale de coordination des soins bucco-dentaires pour les PSH et les PA en perte d'autonomie : réception des demandes et orientation des personnes vers un parcours structuré ville-ESMS-hôpital, organisation de soins en ESMS en cours de réflexion (aller-vers). Sensibilisation et formation des chirurgiens-dentistes (CD) libéraux. Appui aux CD de ville qui pourront réorienter leurs patients vers Handident en cas de difficulté -Poursuite de l'action de <u>Handigynéco</u> : Extension vers les 18 sites de foyers de vie / foyers d'accueil occupationnel -Inauguration du <u>dispositif Handi accès</u> le 15 avril 2026 au CHOR dont la mission est l'amélioration de l'accès aux soins des PSH : une plateforme de réception et d'orientation des demandes, une équipe dédiée dans un lieu dédié "la maison Pascal Jacob" : Soins directs dans les locaux dédiés (prélèvements, soins simples) ; Aide/soutien aux équipes dans les services sur situations complexes ; Coordination de PEC valorisée en HDJ (DPI, UF dédiée) ; Préparation des équipes médico-soignantes en amont de la venue ; Formation/sensibilisation des professionnels au handicap en lien avec le CRA et autres partenaires. Dispositif reconnu par la délégation régionale Romain JACOB.	<u>Handident</u> : organisation de soins en ESMS Consolidation du déploiement d' <u>Handigynéco</u> avec l'extension aux sites restant à couvrir et l'inclusion des ESMS pour adolescents à envisager. Elaboration d'une feuille de route <u>Handiprev</u> (actions de prévention et promotion de la santé auprès des PSH) et lancement de la campagne de vaccination HPV et méningocoque en ESMS pour les 11-14 ans		ARS	Planning Familial association
	Expérimenter Handibloc dans les blocs opératoires				Lancement d'un AAP Handibloc fin 2026 (en attente du cahier des charges) : Handibloc est une organisation du bloc opératoire permettant à une PSH de bénéficier de plusieurs examens ou interventions dans un même temps.	Instruction et sélection du projet	Déploiement d'Handibloc		
	Promouvoir, avec l'Assurance maladie, des dispositifs de transports mutualisés solidaires pour accéder aux structures de soins								
	Intégrer la prévention et promotion de la santé, l'accès à la vaccination et aux dépistages dans les accompagnements médico-sociaux via les CPOM des établissements et services médico-sociaux	Contractualisation ESMS	Contractualisation ESMS		Campagne 2025-2026 de vaccination des 11 à 14 ans en ESMS			ARS	ESMS
	Encourager le recrutement d'infirmiers de pratique avancée dans les établissements et services médico-sociaux								
	Structurer une offre d'activités physiques adaptées (APA) pour les personnes vivant avec un handicap			Diagnostic en ESMS réalisée par DRAJES/ARS sur la pratique sportive en ESMS. Réunion avec les OG pour déployer une stratégie régionale sur le sujet	Réflexion sur une stratégie régionale et financement en CNR des ESMS pour l'APA			ARS	DRAJES ESMS

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Eléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires pressentis
	Renforcer l'accompagnement en fin de vie des personnes vivant avec un handicap (formation des professionnels de santé, lien privilégié avec les établissements sanitaires et l'hospitalisation à domicile)				Lancement d'un AAP pour une MASP				
5-Soutenir les aidants	Communiquer plus spécifiquement sur les aides existantes auprès des aidants	A construire						CD	
	Intégrer le soutien aux aidants dans les missions des établissements et services médico-sociaux	A construire dans le cadre de la contractualisation avec les ESMS						ARS CD	ESMS
	Soutenir le développement et la pérennisation des dispositifs de répit-repos	A construire	A construire	Pérennisation en 2025 de la plateforme de répit installée en 2022 de manière expérimentale.Déploiement d'une plateforme de répit Nord-Est pour les aidants d'adultes et enfants SH au second semestre 2025.	Déploiement des places d'IME 365 financées fin 2025, permettant d'offrir des solutions de répit supplémentaires par mobilisation des places d'internat non utilisées les week-ends et vacances				
	Faire connaitre et communiquer sur le dispositif du relayage								
	Développer l'accueil et l'hébergement temporaires en établissement pour soutenir les familles			2024 : présentation du plan « 50 000 solutions » auprès des différentes instances de représentation, pour recueillir leur avis sur les besoins du territoire. Poursuite de l'engagement calendaire de la programmation « 50 000 solutions » et mobilisation du Conseil Départemental sur l'engagement et le respect conjoint des échéances. Pérennisation de l'offre d'accueil temporaire "enfant" sur l'ensemble du territoire, à hauteur de 45 places, permettant de favoriser le répit aux aidants, en semaine, le week-end, les jours fériés et les jours de fermeture des structures d'accompagnement.	Poursuite de la création d'accueil temporaire dans le cadre des nouvelles places créées	Poursuite de la création d'accueil temporaire dans le cadre des nouvelles places créées		ARS CD	ESMS
	Développer avec le Département des solutions temporaires de familles d'accueil social, avec soutien des établissements et services médico-sociaux								
	Soutenir la formation des aidants								
	Mettre en œuvre des actions de prévention en santé destinées aux aidants								